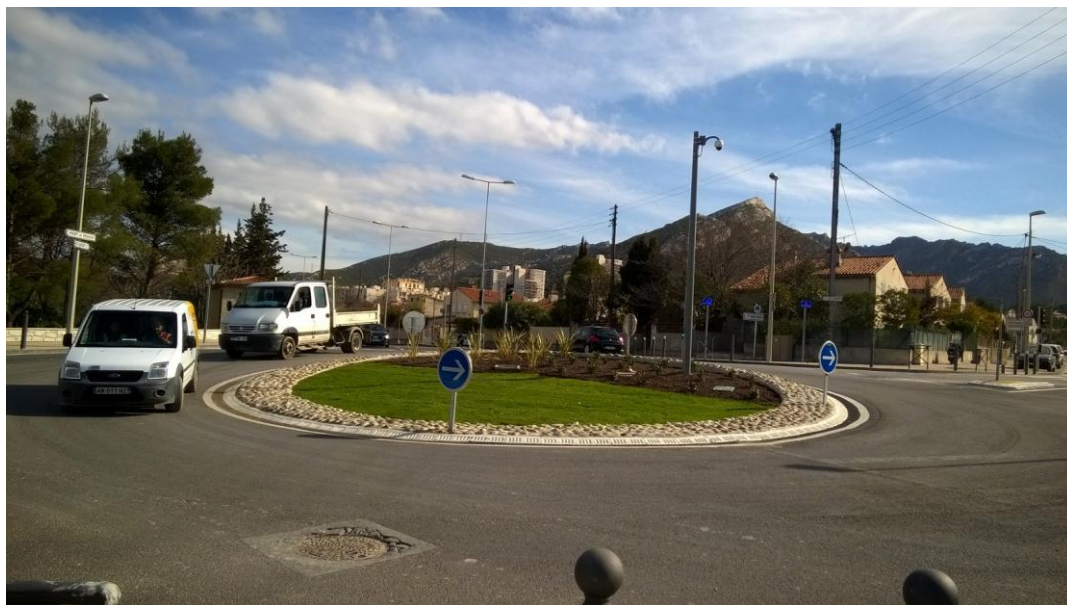


Fiche presse

Marseille, le 22 février 2016

Inauguration du nouveau rond-point Pierre Doize – Paul Claudel – François Mauriac et de ses abords (13010)



A la demande du maire des 9^e et 10^e arrondissements, la Métropole Aix-Marseille-Provence a réaménagé l'intersection des voies Pierre Doize, Paul Claudel et François Mauriac. Un rond-point est désormais créé et ses abords réaménagés. L'objectif de ces travaux est de fluidifier la circulation, en particulier aux heures de pointe, et de réorganiser le stationnement devant les commerces du périmètre.

Guy TEISSIER, député des Bouches-du-Rhône : « *Ce nouveau rond-point, que j'ai le plaisir d'inaugurer, devrait largement améliorer la fluidité des trois axes qu'il relie tout en sécurisant à la fois la circulation des piétons et celle des véhicules. La rue François Mauriac reliera le futur Boulevard urbain Sud (BUS), avec des voies de circulation pour les voitures comme pour les modes doux. Cet aménagement s'inscrit dans le projet global de désenclavement des quartiers Est et Sud qui me tient à cœur et pour lequel je me bats depuis des années. Petit à petit, les aménagements voient le jour et la vie des riverains s'améliorent en même temps. L'aboutissement sera l'achèvement du BUS. Je continuerai à faire avancer les projets dans ce sens pour le bien être des Marseillais* ».

Un nouveau rond-point pour améliorer la fluidité et la sécurité du carrefour

Sur les **6000 m²** réaménagés de ce chantier, les rues Mauriac et Doize et le boulevard Claudel ont été refaits aux abords du carrefour et un rond-point central a été créé.

La rue Mauriac poursuivra sa rénovation dans le cadre des travaux du Boulevard urbain Sud, reliant sur un axe de 150 m cette future voie structurante au nouveau rond-point. Les travaux ont été déjà réalisés sur 70 m.

Le nouveau rond-point, d'une trentaine de mètres de diamètre, permet désormais d'organiser le flux de voitures arrivant des différentes voies adjacentes. Il est végétalisé en son centre, pour une meilleure intégration.

Des feux de circulation ont été mis en place à l'intersection de chaque voie afin de permettre aux piétons de traverser en toute sécurité.

Une caméra de vidéo-surveillance, installée au milieu du rond-point, surveille les lieux 24h/24h, en matière de circulation et de sécurité.



Un stationnement organisé

27 places de stationnement, dont une pour personnes à mobilité réduite (PMR), ont été créées rue Mauriac, de part et d'autre du rond-point. **Une aire de livraison** a également été aménagée sur cet axe afin de desservir les commerces de Saint-Tronc, sans perturber la circulation.

Des arrêts de bus aux normes PMR

Ce chantier a permis de mettre aux normes PMR les six arrêts de bus existants en réalisant des quais à leurs abords. Leur emplacement d'origine n'a pas été modifié.

Place aux modes doux !

La place des piétons a été privilégiée avec la création de larges trottoirs sur chacun des axes. Dans cette optique, le boulevard Paul Claudel et la rue François Mauriac, longeant la résidence Bois Fleury, ont été élargis sur un espace réservé de cette résidence. Un muret surélevé d'un grillage la sépare désormais de la voie publique.

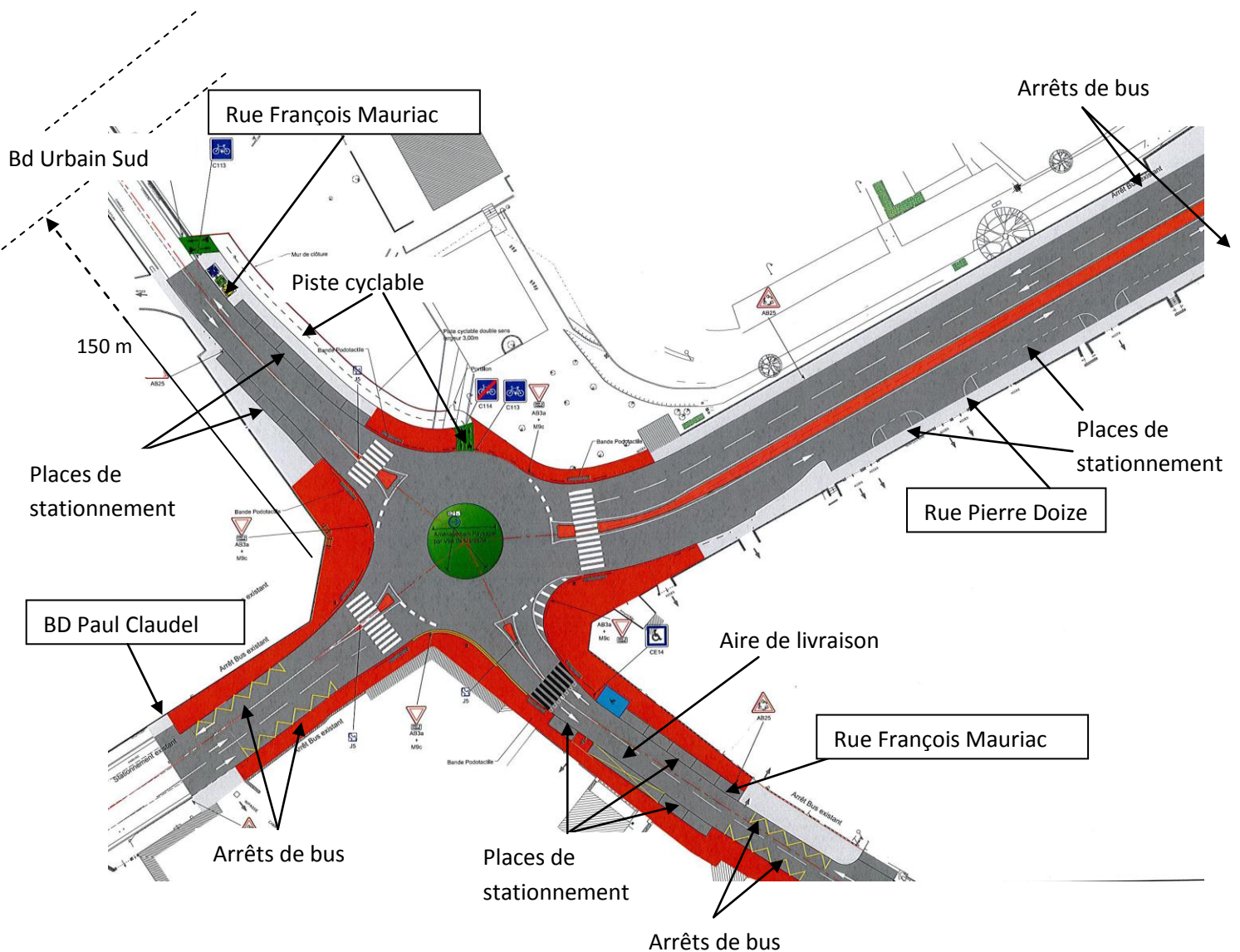
Une piste cyclable à double sens a été initiée sur 70m à partir du rond-point. Elle se prolongera au fur et à mesure des travaux de la rue François Mauriac pour se raccorder à terme à celle du Boulevard urbain Sud.

Profitant des tranchées creusées pour la construction de la piste, **trois conteneurs enterrés ont été installés** : deux pour le tri sélectif, un pour les ordures ménagères.



Les étapes des travaux en quelques points

- terrassements et remblais nécessaires à l'obtention des niveaux finis,
- construction du nouveau muret de clôture, surmonté d'une clôture grillagée,
- mise en place des bordures de trottoir, du terre-plein central du giratoire et des ilots,
- réalisation de caniveaux en béton,
- création et la modification d'ouvrages pluviaux,
- mise en place des revêtements en béton désactivé devant les commerces et pour la piste cyclable, et en mortier bitumineux noir pour le restant des trottoirs,
- pose du mobilier urbain (potelets et de barrières),
- réalisation des signalisations au sol et pose des panneaux.



Coût et calendrier des travaux

2 mois de travaux (dont une partie de nuit)

Les travaux ont été réalisés entre le 15 juillet et le 15 novembre 2015. Lorsqu'il était nécessaire de couper la circulation, ils ont été effectués de nuit afin de minimiser la gêne causée aux usagers.

Les acteurs

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eiffage TP.

La maîtrise d'ouvrage a été assurée par MPM.

Le coût

Le montant total des travaux s'élève à 744 381 ,85 € HT soit **893 258, 22 € TTC**.

Les espaces verts et l'éclairage sont pris en charge par la Ville de Marseille.

Service Presse
Tél. : 04 88 77 62 54 /49
contact.presse@marseille-provence.fr